

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RKBE DU 4 JUILLET 2023

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier par le trésorier
3. Permanence de soins 2023
4. Quitus au Conseil d'Administration
5. Questions diverses (propositions des adhérents)

Le quorum est atteint avec 29 présents et/ou représentés.

L'assemblée générale ordinaire du RKBE est ouverte à 20 h 30 par Tony ROHO.

Monsieur Hermann MBONGO, en compagnie de Monsieur Christophe ALIROL (co-président de la CPTS Centre Essonne), du Docteur Virginie LOZE (vice-présidente) ainsi que de Madame Adelette WANET (trésorière) ont accepté de participer à notre Assemblée Générale.

Tony Roho les remercie de leur présence car le RKBE souhaite entreprendre une collaboration pérenne avec les différentes CPTS de l'Essonne.

RAPPORT MORAL PAR LE PRÉSIDENT

Activités des gardes :

La 24^e campagne de gardes du Réseau Kinésithérapie Bronchiolite Essonne s'est déroulée du **15/10/22 au 16/04/23** avec **70** cabinets ouverts (88 l'année précédente) pour un total de **58** jours de garde (contre 60 jours l'année passée).

Entre 2 et 4 cabinets ont été ouverts en fonction de la demande (3 en moyenne et le plus souvent).

Nous n'avons pas pu organiser des gardes sur le secteur NORD tous les week-ends car le nombre d'adhérents sur ce secteur a baissé.

Le nombre d'actes est très légèrement en hausse par rapport à 2021-2022.

Ils sont répartis de la façon suivante :

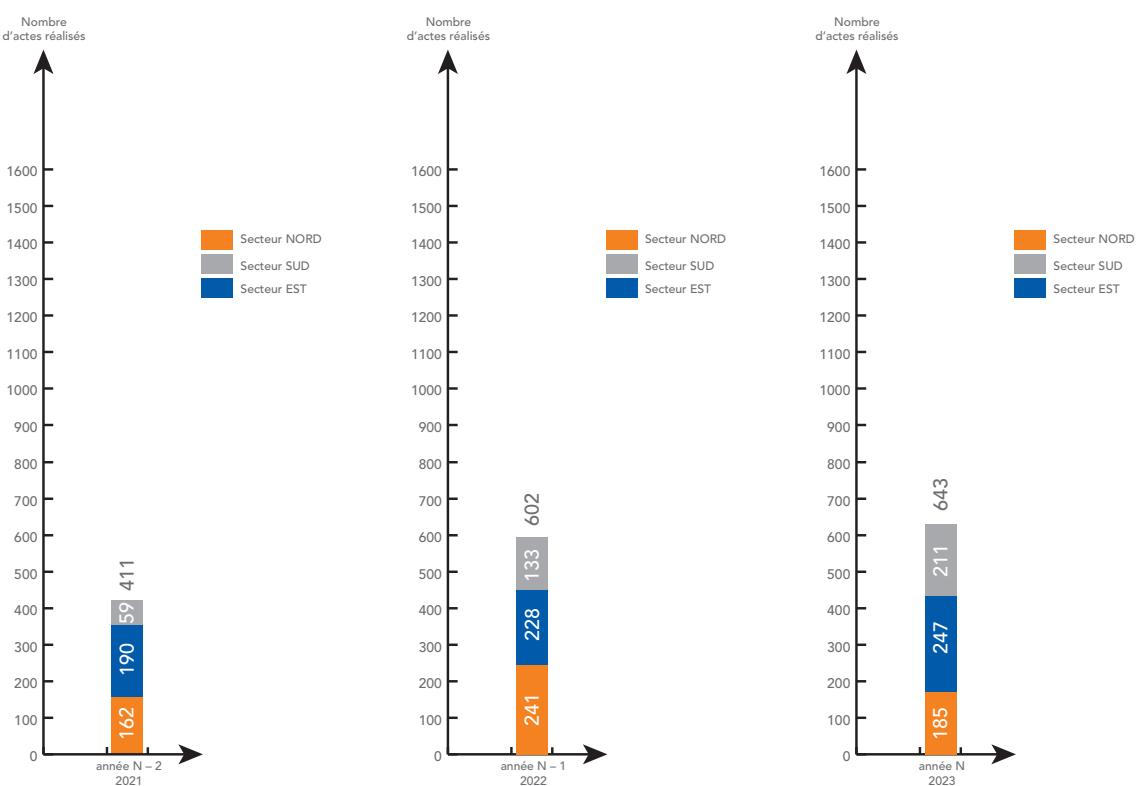
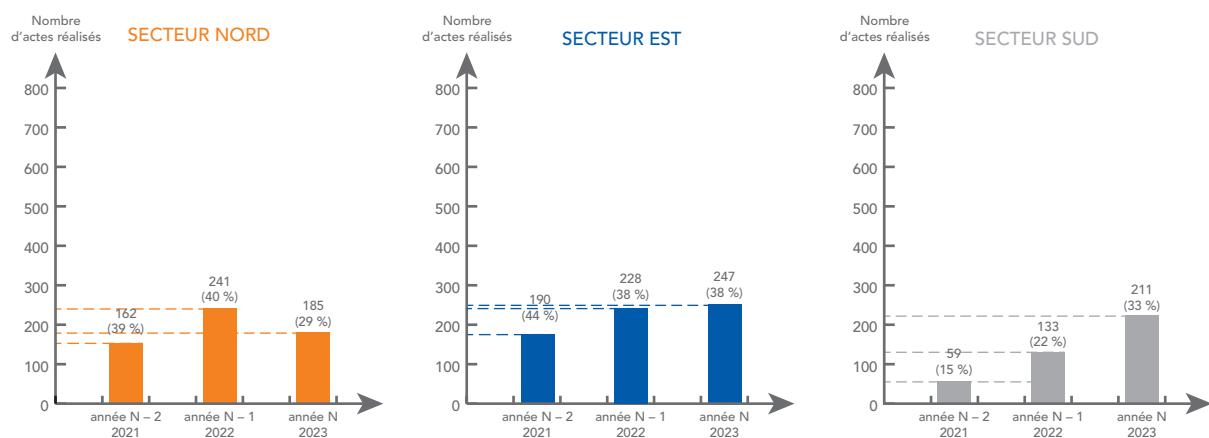
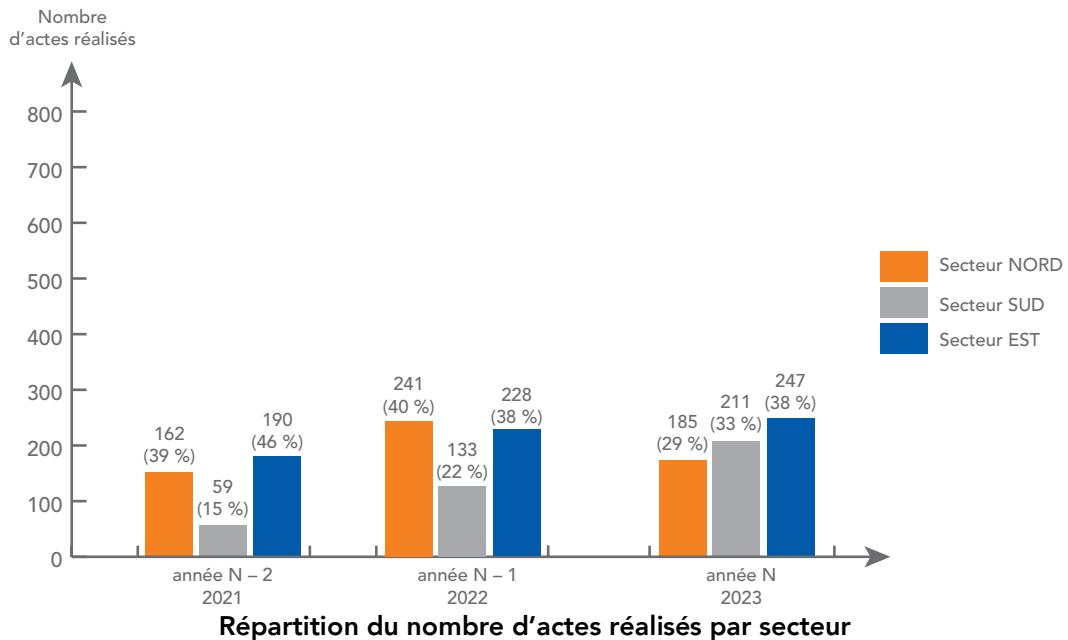
- **185** (241 l'année passée) actes au Nord, soit 29 % (40 % l'an passé).
- **247** (228 l'année passée) actes à l'Est, soit 38 % (38 % l'an passé également).
- **211** (133 l'année passée) actes au Sud, soit 33 % (22 % l'an passé).

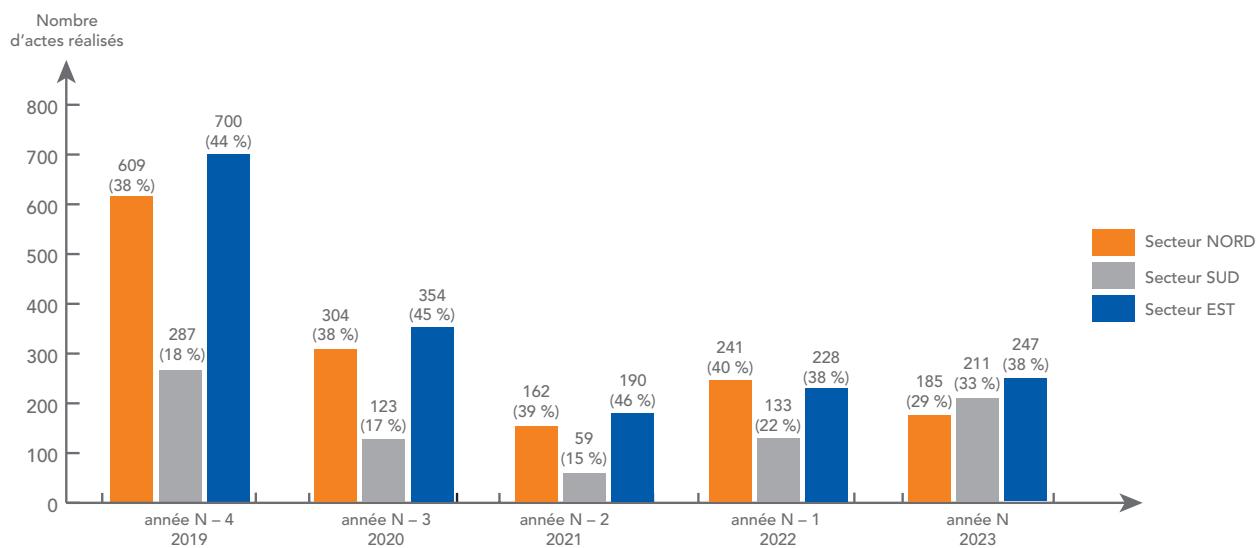
Au total, **643** actes ont été recensés contre **602** l'année dernière (hors étude Bronkiville).

Dans le cadre de l'étude Bronkiville qui s'est déroulée de mi-novembre à mi-décembre, **45** bébés ont été inclus 4 jours consécutifs chacun, ce qui fait **180** actes supplémentaires (contre 84 l'année dernière).

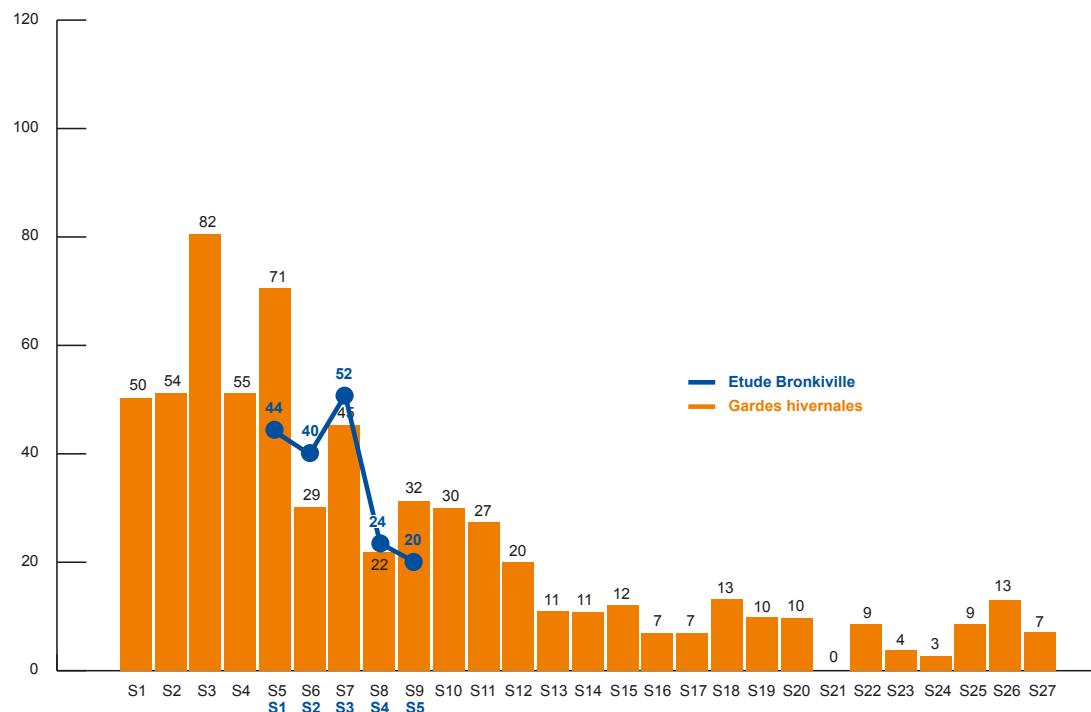
Au total, 823 actes recensés (686 l'année dernière).

Soit une augmentation du nombre d'actes de **20 %**.





Evolution du nombre d'actes réalisés sur une période de 5 ans (tous les secteurs)

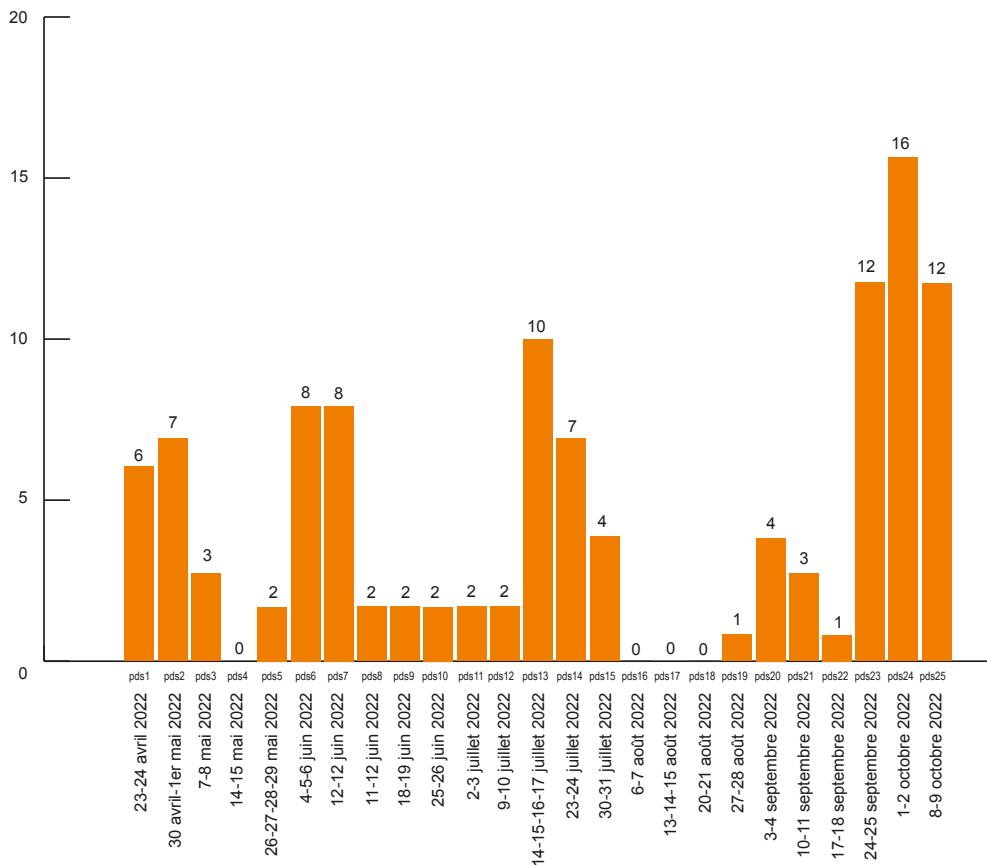


Evolution du nombre d'actes réalisés sur les 3 secteurs de l'Essonne, semaine par semaine

Permanence de soins :

Durant les astreintes d'été de 2022, **145** actes ont été réalisés contre **91** en 2021.

Soit une hausse de 58 %.



Evolution du nombre d'actes réalisés lors de la PDS 2022, semaine par semaine

Le planning des astreintes d'été 2023 a été finalisé et mis en place officiellement à compter du **22 avril**. **13** d'entre nous ont adhéré à ce service d'astreinte (13 l'année dernière également).

Le RKBE est toujours présent pour répondre aux besoins des patients et ce toute l'année.

A ce jour, nous recensons **48** actes depuis le début de la PDS.

Activités vers les adhérents :

Sur le secteur **Nord**, nous avons eu **14 adhérents**, 16 l'année dernière.

Sur le secteur **Est**, nous avons eu **21 adhérents** contre 18 l'an passé.

Sur le secteur **Sud**, nous avons eu **11 adhérents** contre 10 l'an passé.

Les hôpitaux de Longjumeau et Orsay n'ont pas participé aux gardes cette année non plus.
Soit un total de **46** kinésithérapeutes (44 l'année précédente)

3 médecins (2 l'année précédente)

3 pharmacies (1 l'année précédente également)

Soit un total de **52 adhérents** (**47** l'année précédente).

Le nombre est en légère hausse par rapport à l'année dernière.

8 kinés entrants et 6 sortants. 1 médecin entrant et 2 pharmacies entrantes.

34 adhésions ont été faites directement sur notre site Internet.

Chacun peut essayer de recruter dans son entourage.

Enquêtes de satisfaction et fiche bilan :

• Enquêtes de satisfaction :

48 retours ont été comptabilisés (dont 7 enquêtes renseignées directement sur le site Internet) contre 53 l'année passée (légère baisse).

Nous n'avons pas beaucoup de retours. Il faut la donner systématiquement aux patients lors des gardes ou les solliciter pour qu'ils la renseignent directement sur le site Internet.

Chaque kinésithérapeute de garde doit penser à mettre en évidence l'enquête dans son cabinet (elle est disponible en téléchargement depuis le site Internet).

• Fiches-bilan :

Cette année encore, le RKBE a opté pour la réalisation de fiches bilan via l'application KOBUS en prenant en charge la totalité de l'abonnement annuel. 25 d'entre nous ont accepté de souscrire un abonnement.

Il est toujours très important de collecter des données fiables pour pouvoir fournir à l'ARS des statistiques réelles.

Sur le secteur NORD : 107 fiches bilan renseignées sur Kobus par les adhérents.

Sur le secteur EST : 115 fiches bilan renseignées sur Kobus par les adhérents + **32** par le secrétariat.
Soit un total de **147** fiches bilan sur ce secteur.

Sur le secteur SUD : 84 fiches bilan renseignées sur Kobus par les adhérents + **14** par le secrétariat.
Soit un total de **98** fiches bilan sur ce secteur.

Au total, nous avons donc **352 fiches bilan** renseignées (contre 407 l'année dernière). En baisse.

Nous prévoyons de reconduire les abonnements pour la saison prochaine des gardes.

Activité d'information autour de la bronchiolite et du réseau :

• Communication :

– Les adhésions sont toujours possibles directement sur notre site Internet. 34 kinésithérapeutes ont adhéré grâce à ce module.

– Le site est régulièrement mis à jour avec les kinés de garde et les formations en cours.
Notre page Facebook indique les kinésithérapeutes de garde chaque week-end.

– Comme chaque année, l'annuaire des adhérents sera largement diffusé auprès des médecins, des kinésithérapeutes, des PMI et des pharmacies de l'Essonne.

Formations :

• PBVE et déformations du pied du nourrisson (niveau 1) :

Durée de la formation : 30 heures.

- Du 3 au 6 mars 2022 : **20 participants**.
- Du 17 au 20 novembre 2022 : **18 participants**
- Du 23 au 6 mars 2023 : **19 participants**

Prochaines dates prévues : 14 au 17 septembre 2023 (elle est complète avec 18 participants) ;
30 novembre au 3 décembre 2023 (elle est complète avec 20 participants).

• Confection d'attelles en vue de traiter les malpositions et déformations des pieds du nourrisson (niveau 2) :

Durée de la formation : 16 heures.

- 1^{er} et 2 octobre 2022 : **10 participants**.

Prochaines dates prévues : 14 et 15 octobre 2023 (elle est complète avec 12 participants)

• Kinésithérapie respiratoire et bruits respiratoires :

Durée de la formation : 18 heures.

- 12, 13 et 14 octobre 2023 : une dizaine d'inscrits à ce jour.

• Réhabilitation respiratoire chez le patient BPCO :

Durée de la formation : 14 heures.

Les formateurs n'étant pas disponibles cette année, nous prévoyons de la reconduire courant 2024 (dates à définir).

Activité de gestion :

Subventions perçues :

Grâce au travail des membres du bureau, nous avons obtenu des subventions de différentes mairies :

Sur 2022 :

Les Ulis : 250 € ; Yerres : 400 € ; Savigny-sur-Orge : 1000 € ; Morangis : 400 € ; Corbeil-Essonnes : 500 € ; Evry : 300 € ; Palaiseau : 500 € ; Longjumeau : 300 € ; Athis-Mons : 350 €.

Soit un total de 4 000 €

Pour mémoire, subventions reçues en 2021 :

Les Ulis : 250 € ; Yerres : 300 € ; Savigny-sur-Orge : 1000 € ; Morangis : 400 € ; Corbeil-Essonnes : 500 € ; Etampes : 1200 € ; Evry : 250 € ; Palaiseau : 500 € ; Longjumeau : 300 €.

Soit un total de 4700 €

Sur 2023 :

1 000 € de Savigny-sur-Orge ; 500 € de Yerres ; 250 € des Ulis ; 500 € de Palaiseau ; 350 € de Athis-Mons ; 300 € d'Evry ; 300 € de Morangis ; 200 € de Longjumeau ; 500 € de Corbeil-Essonnes.

Soit un total de 3 900 €

Nous devons continuer nos démarches auprès du maximum de mairies, cela permet d'appuyer notre budget auprès de l'ARS.

Chaque adhérent peut se rapprocher de sa mairie afin d'obtenir un dossier de demande de subvention et le transmettre au secrétariat pour traitement.

Versements de l'ARS :

Sur 2022

63 050 € ont été versés au titre de la subvention 2021.

Sur 2023

5 254,17 € en février

5 254,16 € en mars

5 254,17 € en avril

5 254,16 € en mai

5 254,17 € en juin

La revue annuelle des contrats avec l'ARS est prévue le mardi 11 juillet dans les locaux de l'ARS.

La CPTS Val Essonne et des deux vallées nous a octroyé la somme de **6 000 €** pour le fonctionnement de l'étude Bronkiville.

• Charte :

L'assistant de l'adhérent doit être nommé et doit adhérer également.

En conclusion

Merci à tous les adhérents qui sont restés fidèles, merci aux nouveaux arrivants.

Un grand merci aux membres du Conseil d'Administration qui, cette année encore, ont beaucoup œuvré pour tenir et faire respecter les engagements que nous avons pris l'année dernière.

Pour planifier la prochaine saison, nous vous rappelons qu'il faut bien compléter vos coordonnées, éviter les changements de dernière minute ou nous avertir à l'avance d'un contretemps. Ceci pour servir au mieux les intérêts de notre association et ceux de nos petits patients.

Nous avons d'ailleurs constaté une nette amélioration : il y a eu beaucoup moins de changements ou d'annulations de gardes sur la saison 2022-2023.

Le contrat avec Medi Call est toujours pérenne et actif.

Il fonctionne avec notre numéro **0810 817 812** qui bascule automatiquement vers le centre d'appels.

Veuillez noter que la réunion de planification des gardes 2023-2024 aura lieu le **mardi 19 septembre** à l'IFSI (Longjumeau).

Nous espérons que vous y serez nombreux.

RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER

RKBE
91420 MORANGIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net		Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, Brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	5 672. 16		5 672. 16				
	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	4 313. 61	2 029. 73	2 283. 88	456. 98		1 826. 90	399. 78
	Immobilisations financières (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières							
	Total I	9 985. 77	7 701. 89	2 283. 88	456. 98		1 826. 90	399. 78
	Comptes de liaison	Total II						
	Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	935. 00		935. 00	2 735. 00		1 800. 00-	65. 81-
	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	119 770. 08		119 770. 08	120 716. 64		946. 56-	0. 78-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	121. 99		121. 99			121. 99	
	Total III	120 827. 07		120 827. 07	123 451. 64		2 624. 57-	2. 13-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		130 812. 84	7 701. 89	123 110. 95	123 908. 62		797. 67-	0. 64-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	80 582. 83	72 838. 46	7 744. 37	10. 63
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	6 002. 54	7 744. 37	1 741. 83-	22. 49-
	Autres fonds associatifs				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	86 585. 37	80 582. 83	6 002. 54	7. 45
	Comptes de liaison	Total II			
DETTE (1)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédié sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédié sur autres ressources				
	Total III				
	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 717. 18	2 757. 58	1 040. 40-	37. 73-
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	14 538. 40	20 468. 21	5 929. 81-	28. 97-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 335. 00	20 100. 00	765. 00-	3. 81-
	Instruments de trésorerie				
	Total IV	36 525. 58	43 325. 79	6 800. 21-	15. 70-
Ecarts de conversion passif (V)					
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	123 110. 95	123 908. 62	797. 67-	0. 64-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

35 590. 58 43 325. 79

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	60 935.00	55 195.00	5 740.00	10.40
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	67 050.00	69 113.92	2 063.92-	2.99-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	3 289.40	2 772.58	516.82	18.64
Total I	131 274.40	127 081.50	4 192.90	3.30
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	89 375.16	81 951.37	7 423.79	9.06
Impôts, taxes et versements assimilés	361.15	372.00	10.85-	2.92-
Salaires et traitements	26 298.65	26 055.98	242.67	0.93
Charges sociales	9 920.39	10 101.10	180.71-	1.79-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	584.00	1 165.60	581.60-	49.90-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	9.40	2.30	7.10	308.70
Total II	126 548.75	119 648.35	6 900.40	5.77
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	4 725.65	7 433.15	2 707.50-	36.42-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	1 056. 39	382. 22	674. 17	176. 38
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 056. 39	382. 22	674. 17	176. 38
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	1 056. 39	382. 22	674. 17	176. 38
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 782. 04	7 815. 37	2 033. 33-	26. 02-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	220. 50		220. 50	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	220. 50		220. 50	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		71. 00	71. 00-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		71. 00	71. 00-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	220. 50	71. 00-	291. 50	410. 56
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	132 551. 29	127 463. 72	5 087. 57	3. 99
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	126 548. 75	119 719. 35	6 829. 40	5. 70
Solde intermédiaire	6 002. 54	7 744. 37	1 741. 83-	22. 49-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	6 002. 54	7 744. 37	1 741. 83-	22. 49-

Bilan Global de RKBE

- Résultat 2021: +7700€
- **Résultat 2022: +6000€**



RKBE FORMATION

- Année 2022:

- Recettes: 60 935€
- Charges: 58 850€
- Résultat : +2 085€

- Année 2021:

- Recettes: 54 900€
- Charges: 49 700€
- Résultat: + 5 200€



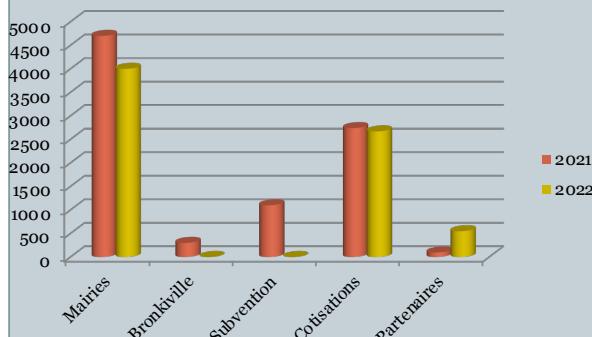
RKBE GARDES ET ASTREINTES

- Recettes:

- 71 615€
- Baisse des subventions des mairies.

- Charges:

- 67 700€



Résultat :+3 915 €



Conclusions

- Maintenir le revenu du pôle formation
- Pérenniser les subventions des Mairies



Le bilan général est satisfaisant. Nous constatons moins de frais de comptabilité, de mise à jour du site Internet.

Il convient de pérenniser les relations avec nos différents partenaires et d'augmenter nos démarches auprès des mairies afin d'obtenir le maximum de subventions.

AXA ne donne pas de subvention mais a financé à hauteur de 500 € les frais liés à l'Assemblée Générale de l'année passée. Nous prévoyons de réitérer ce partenariat.

Nous avons également augmenté le nombre de sessions pour la formation PBVE de niveau 1 : ajout d'une session en septembre pour cette formation qui rencontre un grand succès et pour laquelle nous avons beaucoup de demandes.

Il est prévu de mettre en place et de pérenniser la formation BPCO (courant 2024).

Les résultats sont bons et il ne faut pas perdre de vue que le RKBE est une association Loi de 1901 à but non lucratif. Le but n'est donc pas de dégager de bénéfices.

Globalement, nous parvenons à maintenir nos objectifs.

Je vous demande d'approuver le rapport moral :

Quitus au rapport moral à l'unanimité (29 voix pour).

Je vous demande de voter pour l'approbation du rapport financier :

Quitus au rapport financier à l'unanimité (29 voix pour).

Un nouveau bureau sera élu à l'issue de cette Assemblée Générale lors de notre prochaine réunion de bureau.